

<b>Nom du produit :</b>	EMI 35	<b>Date de création/révision :</b>	09.11.11 Version : 1.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000770_2_20111109	<b>Remplace :</b>	AB27750

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**EMI 35**  
Aérosol

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Conduction Electrique/thermique

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**CRC Industries Europe bvba**  
Touwslagerstraat 1  
9240 Zele  
Belgium  
Tel.: +32(0)52/45.60.11  
Fax.: +32(0)52/45.00.34  
E-mail : hse@crcind.com

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland Oy	Asemanrinne 13, 08500 Lohja	+358/(19)32.921	+358/(19)383.676
CRC Industries France	6, avenue du marais, B.P. 90028, 95102 Argenteuil Cedex	01.34.11.20.00	01.34.11.09.96
CRC Industries Deutschland GmbH	Südring 9, D-76473 Iffezheim	(07229) 303.0	(07229)30 32 66
CRC INDUSTRIES IBERIA S.L.U.	GREMIO DEL CUERO-PARC.96, POLIGONO INDUSTRI. DE HONTORIA, 40195 SEGOVIA	0034/921.427.546	0034/921.436.270
CRC Industries Sweden	Kryptogatan 14, 431 53 Mölndal	0046/31 706 84 80	0046/31 27 39 91

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**CRC Industries Europe, Belgium:** Tel.: +32(0)52/45.60.11 (heures de bureau)

**France:**

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

ANGERS: 02 41 48 21 21

BORDEAUX: 05 56 96 40 80

LILLE: 0 825 812 822

LYON: 04 72 11 69 11

MARSEILLE: 04 91 75 25 25

NANCY: 03 83 32 36 36

PARIS: 01 40 05 48 48

RENNES: 02 99 59 22 22



<b>Nom du produit :</b>	EMI 35	<b>Date de création/révision :</b>	09.11.11 Version : 1.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000770_2_20111109	<b>Remplace :</b>	AB27750

STRASBOURG: 03 88 37 37 37  
TOULOUSE: 05 61 77 74 47  
Belgique: Centre Antipoisons: 070 - 245 245

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification conformément aux directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE:

<b>Santé:</b>	R36: Irritant pour les yeux. R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
<b>Physique:</b>	EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE
<b>Environnement:</b>	R52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

<b>Symbol(s) de danger :</b>	EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE  Xi : IRRITANT 
<b>Phrases de risque (R) :</b>	R36: Irritant pour les yeux. R52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
<b>Phrases de conseils de prudence (S):</b>	S2: Conserver hors de la portée des enfants. S16: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. S23: Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. S26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S35: Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. S51: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
<b>Éléments supplémentaires d'étiquetage suivant la directive relatives aux générateurs</b>	Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Nom du produit : EMI 35 Date de création/révision : 09.11.11 Version : 1.0  
 Ref.Nr.: BDS000770\_2\_20111109 Remplace : AB27750

## d'aérosols 75/324/CEE:

Sans une aération suffisante la formation de vapeurs explosives est possible.

## 2.3. Autres dangers

Aucun(e)

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

## 3.1. Substances

Non applicable.

## 3.2. Mélanges

Composants dangereux	N° CAS	EC-nr	w/w %	symbole	phrase-R*	Notes
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	204-065-8	25-50	F+	12	A
acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1	10-25		10-66-67	
cuivre	7440-50-8	231-159-6	<20	Xn	22-36/37/38-52/53	B
1-méthoxy-2-propanol; éther monométhyle du propylène-glycol	107-98-2	203-539-1	5-10		10-67	A
acétate de propyle	109-60-4	203-686-1 [1]	5-10	F,Xi	11-36-66-67	B
acétate d'isopentyle [2]	123-92-2	204-662-3	1-5		10-66	A
butanone; méthyléthylcétone	78-93-3	201-159-0	1-5	F,Xi	11-36-66-67	A
1H-Imidazole-1-ethanol, 2-(8-heptadecenyl)-4,5-dihydro-	95-38-5	202-414-9	<2.5	C,N	22-34-50/53	

**Explication des notes**

A : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail européenne  
 B : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail nationale

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
oxyde de diméthyle; éther méthylique		115-10-6	204-065-8	25-50	Flam. Gas 1, Press. Gas	H220	A
acétate de n-butyle		123-86-4	204-658-1	10-25	Flam. Liq. 3, STOT SE 3	H226, H336	
acétate de propyle		109-60-4	203-686-1 [1]	5-10	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3	H225, H319, H336	B
acétate d'isopentyle [2]		123-92-2	204-662-3	1-5	Flam. Liq. 3	H226	A
butanone; méthyléthylcétone		78-93-3	201-159-0	1-5	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3	H225, H319, H336	A

**Explication des notes**

A : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail européenne  
 B : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail nationale

(\* Explication des phrases: chapitre 16)

Nom du produit :	EMI 35	Date de création/révision :	09.11.11 Version : 1.0
Ref.Nr.:	BDS000770_2_20111109	Remplace :	AB27750

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Contact avec les yeux :</b>	Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes Consulter un médecin
<b>Contact avec la peau :</b>	Enlever immédiatement tout vêtement contaminé et mouiller la peau atteinte copieusement avec de l'eau. Ensuite laver avec du savon et de l'eau Faire appel à un médecin si l'irritation persiste
<b>Inhalation :</b>	Déplacer le sujet à l'air frais Maintenir au chaud et au repos, dans une position semi-verticale. Desserrer les vêtements Faire appel à un médecin si des effets négatifs apparaissent
<b>Ingestion :</b>	Il ne se produira probablement pas d'ingestion En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire vomir et consulter un médecin

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation :</b>	L'inhalation excessive de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
<b>Ingestion :</b>	Peut causer des troubles gastro-intestinaux Symptômes: maux de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements.
<b>Contact avec la peau :</b>	Peut entraîner irritation. Symptômes: rougeur, douleur.
<b>Contact avec les yeux :</b>	Irritant pour les yeux Symptômes: rougeur, douleur.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Informations générales :</b>	En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette) Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin
---------------------------------	--

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 50°C.  
Forme des produits de décomposition dangereux  
CO,CO2

<b>Nom du produit :</b>	EMI 35	<b>Date de création/révision :</b>	09.11.11 Version : 1.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000770_2_20111109	<b>Remplace :</b>	AB27750

### 5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) recipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau  
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Supprimer les points d'ignition  
Assurer une ventilation adéquate  
Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égoût ou dans les rivières  
Si l'eau polluée atteint les systèmes d'égoûts ou les cours d'eau informer immédiatement les autorités compétentes

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié  
Mettre dans un récipient approprié

### 6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition  
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques  
L'équipement devra être mis à la terre  
Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/?/antidéflagrant.  
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.  
Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.  
Assurer une ventilation adéquate  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Laver à fond après l'usage  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
Des bouteilles de collyre (lotion pour les yeux) doivent être disponibles

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités



<b>Nom du produit :</b>	EMI 35	<b>Date de création/révision :</b>	09.11.11 Version : 1.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000770_2_20111109	<b>Remplace :</b>	AB27750

Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.  
Conserver hors de la portée des enfants.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Conduction Electrique/thermique

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
<b>limites d'exposition professionnelle du CE:</b>			
1-méthoxy-2-propanol; éther monométhyle du propylène-glycol	107-98-2	VME	100 ppm
		VLE	150 ppm
acétate de propyle	109-60-4	VME	840 mg/m3
		VLE	840 mg/m3
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	VME	1000 ppm
acétate d'isopentyle [2]	123-92-2	VME	50 ppm
		VLE	100 ppm
butanone; méthyléthylcétone	78-93-3	VME	200 ppm
		VLE	300 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, België, Belgique, Belgien</b>			
1-méthoxy-2-propanol; éther monométhyle du propylène-glycol	107-98-2	VME	100 ppm
		VLE	150 ppm
acétate de propyle	109-60-4	VME	200 ppm
		VLE	250 ppm
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	VME	1000 ppm
acétate de n-butyle	123-86-4	VME	150 ppm
		VLE	200 ppm
acétate d'isopentyle [2]	123-92-2	VME	50 ppm
		VLE	100 ppm
cuivre	7440-50-8	VME	1 mg/m3
butanone; méthyléthylcétone	78-93-3	VME	200 ppm
		VLE	300 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, Schweiz, Svizzera, Suisse</b>			

**Nom du produit :** EMI 35 **Date de création/révision :** 09.11.11 Version : 1.0  
**Ref.Nr.:** BDS000770\_2\_20111109 **Remplace :** AB27750

1-méthoxy-2-propanol; éther monométhyle du propylène-glycol	107-98-2	VME	100 ppm
acétate de propyle	109-60-4	VME	100 ppm
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	VME	1000 ppm
acétate de n-butyle	123-86-4	VME	100 ppm
butanone; méthyléthylcétone	78-93-3	VME	200 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, France</b>			
1-méthoxy-2-propanol; éther monométhyle du propylène-glycol	107-98-2	VME	50 ppm
		VLE	100 ppm
acétate de propyle	109-60-4	VME	200 ppm
acétate de n-butyle	123-86-4	VME	150 ppm
		VLE	200 ppm
acétate d'isopentyle [2]	123-92-2	VME	50 ppm
		VLE	100 ppm
cuivre	7440-50-8	VME	1 mg/m3
		VLE	2 mg/m3
butanone; méthyléthylcétone	78-93-3	VME	200 ppm
		VLE	300 ppm

## 8.2. Contrôles de l'exposition

<b>Procédures d'ordre technique :</b>	Assurer une ventilation adéquate Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition Eviter l'accumulation de charges électrostatiques
<b>Protection individuelle :</b>	Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit Assurer une ventilation adéquate
<b>inhalation :</b>	En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié. Masque antigaz contre les vapeurs organique (type A ou AX)
<b>la peau et les mains :</b>	Porter des gants (nitrile)
<b>les yeux :</b>	Porter des lunettes.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect : état physique :</b>	Liquide en aérosol avec propulseur DME.
<b>couleur :</b>	Cuivre.
<b>odeur :</b>	Solvant.
<b>pH :</b>	Non applicable.
<b>Point/intervalle d'ébullition :</b>	Non connu.
<b>Point d'éclair :</b>	< 0 °C (en vase clos)



<b>Nom du produit :</b>	EMI 35	<b>Date de création/révision :</b>	09.11.11 Version : 1.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000770_2_20111109	<b>Remplace :</b>	AB27750

<b>Vitesse d'évaporation :</b>	Non connu.
<b>Limites d'explosion : limite supérieure :</b>	Non connu.
<b>limite inférieure :</b>	Non connu.
<b>Pression de vapeur :</b>	Non connu.
<b>Densité relative :</b>	1.3 g/cm <sup>3</sup> (@ 20°C).
<b>Hydrosolubilité :</b>	Insoluble dans l'eau
<b>Auto-inflammabilité :</b>	> 150 °C
<b>Viscosité :</b>	Non applicable.

## 9.2. Autres informations

**COV:** blank

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

### 10.2. Stabilité chimique

Stable

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter surchauffage

### 10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

CO,CO<sub>2</sub>

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Inhalation :** L'inhalation de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et



**Nom du produit :** EMI 35 **Date de création/révision :** 09.11.11 Version : 1.0  
**Ref.Nr.:** BDS000770\_2\_20111109 **Remplace :** AB27750

**Ingestion :** étourdissements  
**Contact avec la peau :** Peut causer des troubles gastro-intestinaux  
**Contact avec les yeux :** Peut entraîner irritation.  
Irritant pour les yeux

**Donnés toxologiques :**

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
acétate de n-butyle	123-86-4	LD50 oral rat	> 2000 mg/kg
		LC50 inhal.rat	> 20 mg/l
butanone; méthyléthylcétone	78-93-3	LD50 oral rat	>2000 mg/kg

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

R52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Donnés ecotoxologiques:**

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
acétate de n-butyle	123-86-4	IC50 algae	647 mg/l
		LC50 fish	18 mg/l
		EC50 daphnia	44 mg/l

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Pas de données expérimentales disponibles

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Pas de données expérimentales disponibles

**12.4. Mobilité dans le sol**

Insoluble dans l'eau

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Pas de renseignements disponibles

Nom du produit :	EMI 35	Date de création/révision :	09.11.11 Version : 1.0
Ref.Nr.:	BDS000770_2_20111109	Remplace :	AB27750

## 12.6. Autres effets néfastes

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit :	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage. Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.
Emballage contaminé :	La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

Numéro UN : 1950

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: AEROSOLS, flammable

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe:	2.1
ADR/RID - Code de classification:	5F

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour l'environnement:	Non
IMDG - Marine polluant:	No
IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement:	Non

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID - Code tunnel:	(D)
IMDG - Ems:	F-D,S-U



**Nom du produit :** EMI 35 **Date de création/révision :** 09.11.11 Version : 1.0  
**Ref.Nr.:** BDS000770\_2\_20111109 **Remplace :** AB27750

IATA/ICAO - PAX: 203  
 IATA/ICAO - CAO 203

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européens actuels.  
 Dir. 2008/47/CE modifiant la directive 75/324/CEE concernant les législations relatives aux générateurs d'aérosols.  
 Directive 99/45/CE  
 Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)

Données nationales	(FR) France
Maladies professionnelles: tableau n°:	Tableau n°84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel
Maladies à caractère professionnels: rubrique:	606: Cétones, benzoquinone

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

### SECTION 16: Autres informations

\*Explication des phrase de risques:

R10: Inflammable.  
 R11: Facilement inflammable.  
 R12: Extrêmement inflammable.  
 R22: Nocif en cas d'ingestion.  
 R34: Provoque des brûlures.  
 R36: Irritant pour les yeux.  
 R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
 R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.  
 R36/37/38: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.  
 R50/53: Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
 R52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

\*Explication des mentions de

H220 : Gaz extrêmement inflammable.

<b>Nom du produit :</b>	EMI 35	<b>Date de création/révision :</b>	09.11.11 Version : 1.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000770_2_20111109	<b>Remplace :</b>	AB27750

---

danger:

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 : Liquide et vapeurs inflammables.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.